

Bois durablement produit traçable sur le marché belge en 2012

*Casper de Groot, Jan Oldenburger, Annemieke Winterink, Mark van Benthem, Lut Draye (De&D Consult) & Sophie Vos (De&D Consult)
Wageningen, maart 2014*

RÉSUMÉ

La présente étude de marché a été lancée dans le but de surveiller les progrès réalisés dans le cadre de « l'Accord sectoriel du 1er mars 2011 visant à augmenter l'offre de produits à base de bois provenant de forêts exploitées durablement ». Le Service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et les partenaires concernés entendent, par cet inventaire, se faire une idée de la quantité de bois issu de la production durable sur le marché belge, ainsi que des progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord sectoriel. Après 2008, 2012 est la deuxième année pour laquelle la quantité de bois issu de la production durable sur le marché belge a été visualisée. Le SPF utilisera les résultats de cette étude pour appuyer la politique fédérale de promotion des systèmes de certification des forêts gérées durablement. Cette politique vise à promouvoir l'utilisation de bois et de produits du bois issus de la production durable en Belgique, en étroite collaboration avec le secteur.

L'étude de marché a été supervisée par un comité où les entreprises (par le biais des organisations sectorielles), les systèmes de certification FSC et PEFC et l'État fédéral ont été représentés.

L'analyse du bois issu de la production durable mis sur le marché belge en 2012 donne les conclusions suivantes :

- *Bois issu de la production durable sur le marché belge*

En 2012, quelque 1.960.100 m³ d'équivalents-bois ronds de produits primaires durables à base de bois ont été mis sur le marché belge, ce qui représente 40,5% de la consommation totale de bois primaire en Belgique. L'objectif final de l' « Accord sectoriel du 1er mars 2011 visant à augmenter l'offre de produits à base de bois provenant de forêts exploitées durablement » pour 2018 est ainsi déjà atteint. Les parts de marché des systèmes FSC et PEFC sont respectivement de 14,3% et 26,2%.

Le résultat ci-dessus inclut une estimation additionnelle. Si l'on se base uniquement sur les volumes indiqués par les entreprises sur le marché belge, les répondants ont mis sur le marché belge 1.595.500 m³ d'équivalents-bois ronds de produits primaires à base de bois produits de manière durable, ce qui correspond à 33% de la consommation totale de bois primaire en Belgique.

- *Groupes de produits : état des lieux*

Dans le groupe des bois résineux sciés, la part de bois produit durablement est la plus élevée (48,7%), suivie par les panneaux (40,6%). Le bois de feuillus tropicaux et tempérés reste à la traîne, avec des pourcentages respectivement de 12% et 20,5%.

- *Rapport entre l'importation et la production belge de produits dérivés du bois issu de la production durable*

Environ 75% des produits primaires dérivés certifiés qui ont été mis sur le marché belge en 2012, proviennent de l'étranger et 25% de forêts belges. 91% du bois certifié FSC est importé. Ce pourcentage s'explique en partie par la superficie limitée en forêts FSC en Belgique et, par

conséquent, la faible disponibilité de bois indigène certifié FSC. La part du bois certifié PEFC mis sur le marché belge est bien plus grande (35%) et est issue de forêts belges. Le potentiel disponible de bois ronds certifiés PEFC issus de forêts belges n'est pas encore pleinement exploité, dans la mesure où une partie des produits dérivés de bois ronds issus de forêts certifiées PEFC est mise sur le marché sans certificat. La part de marché du bois produit durablement peut donc encore augmenter.

- *Demande limitée*

De nombreuses entreprises importatrices et transformatrices de bois ronds ont indiqué que la demande en bois produit durablement demeure relativement limitée. Soit on choisit aisément d'abandonner l'exigence de bois produit durablement en cas de disponibilité réduite, soit il n'y a, dans l'ensemble, aucune demande pour ce type de produit. On signale que cela s'applique notamment au secteur privé, mais certainement aussi aux pouvoirs publics. Le supplément de prix à verser notamment pour le bois tropical produit de manière durable, est également cité comme une raison pour laquelle des clients renoncent à en acquérir.

- *Prévisions pour 2015*

Malgré une baisse de la consommation de bois consécutive à la crise économique, la part de bois issu de la production durable sur le marché belge a augmenté. On s'attend à une amélioration de la situation économique dans les années à venir. Cela devrait également relancer la demande en bois. Les importateurs belges comptent en moyenne sur une hausse de 17% du volume de bois produit durablement qu'ils mettront sur le marché belge. Sur base de la croissance attendue au niveau de la superficie forestière certifiée en Belgique, on espère aussi une croissance de la production nationale de bois issu de la production durable.

- *Faible taux de réponse*

Le faible taux de réponse à l'enquête constituait à nouveau une pierre d'achoppement dans l'étude. Cela ne concerne pas les producteurs et importateurs de panneaux et importateurs de bois dur tropical. L'explication de ce faible taux de réponse se situe surtout au niveau des entreprises transformatrices de bois ronds et des producteurs d'emballages en bois. Une des causes du faible taux de réponse est le timing de l'étude de marché. Organiser l'enquête en décembre et janvier, une période très chargée de l'année pour bon nombre d'entreprises pour cause de clôture de l'exercice écoulé, était loin d'être la solution idéale. De plus, les chiffres demandés portaient sur une année (2012) qui a été clôturée administrativement il y a quelque temps.